



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS  
- SMITRED OUEST D'ARMOR -**

Les membres du Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor dûment convoqués le 15 Juin 2023 se sont réunis sur le site du Quelven à PLUZUNET le 21 Juin 2023 à 17 heures sous la Présidence de Monsieur Éric ROBERT, Président.

Nombre de membres titulaires en exercice : 21

Nombre de membres présents : 18

Pas de procuration.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M.M. Éric ROBERT, Président SMITRED Ouest d'Armor, LANNION-TREGOR Communauté - François PRIGENT, Vice-Président SMITRED Ouest d'Armor, LANNION-TREGOR Communauté - Mme Cécile BOETÉ, Vice-Présidente SMITRED Ouest d'Armor, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Pierre SALLIOU, Vice-Président SMITRED Ouest d'Armor, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mme Cécile AURIAC, Déléguée titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Romuald COCADIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Jacques MAINAGE, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Pierre TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté - Yannick TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Jacques ROBIN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté - Mme Marie-Thérèse SCOLAN, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Franc TANGUY, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Michel LE CALVEZ, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - François LE MARREC, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Pierre HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Renaud MERLE, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Sylvain GIRONDEAU, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Patrick MORCET, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération -

**ASSISTAIENT :**

M. Jean-Pierre DORKEL, Conseiller aux Décideurs Locaux, Trésorerie de LANNION.

Mme Julie LE BIZEC, GUINGAMP-PAIMPOL Agglomération - Mme Sandrine ROUX, LANNION TREGOR Communauté - Mme Morgane DEBLANGY, SMITRED Ouest d'Armor - M.M. Dominique BARDINI, SMITRED Ouest d'Armor - Yann LACHIVER, SMITRED Ouest d'Armor - Rémi HENRIONNET, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Valérie TROADEC,

SMITRED Ouest d'Armor - Franck LE NORMAND, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Magalie QUELENN, SMITRED Ouest d'Armor - David TERMET, SMITRED Ouest d'Armor.

ABSENTS EXCUSÉS :

M.M. Vincent LE MEAUX, Président de GUINGAMP PAIMPOL Agglomération  
Gervais EGAULT, Président de LANNION-TREGOR Communauté - Yvon LE BIANIC, Vice-Président SMITRED Ouest d'Armor, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Hervé DELISLE, Vice-Président, SMITRED Ouest d'Armor, LANNION TREGOR Communauté - Serge HENRY, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - François BOURIOT, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Gérard QUILIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Mme Peggy CORBEL, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Claude LOZAC'H, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Yann KERGOAT, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Gildas NICOLAS, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Claude LE GUYADER, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Yannick DUBOURG, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mme Inès GONSE, Déléguée suppléante, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Bertrand HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Mickaël THOMAS, LANNION-TREGOR Communauté - Jérôme MASSÉ, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre SALLIOU.

---

Le Président remercie l'ensemble des membres présents et excuse les membres absents.

**I - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE PIÈCES D'USURES ET PIÈCES D'ENTRETIEN COURANT POUR UNE PRESSE A BALLES MOBILE modèle TORNADO marque FLEXUS :**

Le Président expose que par délibération du 13 Avril 2023, il avait été décidé de lancer une consultation pour la fourniture de pièces d'usures et pièces d'entretien courant pour la presse à balles mobile, sous la forme d'un appel d'offres ouvert de type accord-cadre à bons de commandes avec un seul opérateur économique sans montant minimum annuel et selon le montant maximum annuel de 200 000 € H.T. d'une durée initiale d'un an renouvelable par période d'une année, dans la limite de trois reconductions annuelles.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 13 juin 2023 pour l'ouverture des plis.

La Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour a attribué ce marché à l'entreprise **MONJARET** sur la base du montant estimatif annuel de **65 679.86 € H.T.**

Cet exposé entendu,

Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'offres de ce jour,

Le Bureau Permanent,

Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise **MONJARET** telle qu'indiquée ci-dessus.
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché et à procéder aux règlements correspondants.

## **II - ENTRETIEN, REPARATION, MAINTENANCE DES INSTALLATIONS VALORYS : ATTRIBUTIONS DES LOTS N°1 A 3**

Le Président précise que par délibération du 13 avril 2023, il avait été décidé de ne pas renouveler, à la prochaine échéance annuelle, les lots n°1, 2 et 3 du marché d'entretien, réparation, maintenance des installations VALORYS et donc de procéder à une nouvelle consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique, alloti comme suit :

Lot n°1 : Entretien et réparation des équipements de procédés et fournitures de pièces usinées

Lot n°2 : Travaux et réparation sur appareils chaudronnés et réseaux d'utilités

Lot n°3 : Entretien et renouvellement d'équipements électriques, moteurs, motoréducteurs...

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 juin 2023 pour l'ouverture des plis. Au vu des analyses des offres, la Commission d'Appel d'offres réunie ce jour a retenu les offres des entreprises indiquées dans le tableau ci-après :

<b>LOTS</b> <i>Appel d'offres ouvert</i>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>SUR LA BASE DU MONTANT DU DETAIL ESTIMATIF INDICATIF EN € HT</b>
<b>LOT N°1</b> Entretien et réparation des équipements de procédés et fournitures de pièces usinées.	<b>SAS ETS CASTEL</b>	<b>186 780.00 € HT</b>
<b>LOT N°2</b> Travaux et réparations sur appareils chaudronnés et réseaux d'utilités.	<b>DEP SERVICE</b>	<b>83 552.00 € HT</b>
<b>LOT N°3</b> Entretien et renouvellement d'équipements électriques moteurs, motoréducteurs...	<b>ARMOR BOBINAGE</b>	<b>14 447.00 € HT</b>

Cet exposé entendu,  
Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'offres de ce jour,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le lot n°1 « Entretien et réparation des équipements de procédés et fournitures de pièces usinées », l'offre de la **Société SAS ETS CASTEL**, pour le lot n°2 « Travaux et réparations sur appareils chaudronnés et réseaux d'utilités », l'offre de la

**Société DEP SERVICE**, pour le lot n°3 « Entretien et renouvellement d'équipements électriques moteurs, motoréducteurs... », l'offre de la **Société ARMOR BOBINAGE**.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés et à procéder aux règlements correspondants.

### **III - FOURNITURE DE PIÈCES D'USURES ET PIÈCES D'ENTRETIEN COURANT DES MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE TRAITEMENT DE DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DU BOIS : ATTRIBUTION LOTS N°1 A 10**

Le Président précise que par délibération du 13 Avril 2023, il avait été décidé le lancer une consultation sous la forme d'un accord cadre à bons de commande en appel d'offres ouvert avec un seul opérateur économique, pour la fourniture de pièces d'usures et pièces d'entretien courant des matériels spécifiques de traitement de déchets végétaux et du bois alloti comme suit :

- Lot n°1 : outils supérieurs, outils inférieurs et supports outils pour broyeurs SR 5000, marque WILLIBALD,
- Lot n°2 : racleurs pour broyeurs SR 5000, marque WILLIBALD,
- Lot n°3 : outils gauche et droit, vis pour outils pour broyeur lent CRAMBO 5000D marque KOMPTECH
- Lot n°4 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeurs SR 5000 marque WILLIBALD et convoyeur overband sur châssis.
- Lot n°5 : fournitures de pièces pour entretien courant pour cribles MULTISTAR L3
- Lot n°6 : fournitures de pièces pour entretien courant pour retourneur KOMPTECH X53
- Lot n°7 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur lent CRAMBO 5000D
- Lot n°8 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur SHARK EP 5500
- Lot n°9 : outils et supports outils pour broyeur SHARK EP 5500
- Lot n°10 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur CRAMBO 6000E

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique en appel d'offres ouvert alloti sans montant minimum et avec des montants maximums annuels suivants : Lot n°1 : 80 000 € H.T., Lot n°2 : 40 000 € H.T., Lot n°3 : 30 000 € H.T., Lot n°4 : 100 000 € H.T., Lot n°5 : 60 000 € H.T., Lot n°6 : 100 000 € H.T., Lot n°7 : 100 000 € H.T., Lot n°8 : 100 000 € H.T., Lot n°9 : 50 000 € HT, Lot n°10 : 100 000 € HT.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 Juin 2023 pour l'ouverture des plis.

La Commission d'Appel d'offres réunie ce jour a retenu les candidats indiqués dans le tableau ci-après.

LOTS	ENTREPRISES	Sur la base d'un montant estimatif annuel déterminé en fonction d'une estimation annuel de la quantité en € HT
<u>Lot n°1</u> : outils supérieurs, outils inférieurs et supports outils pour broyeurs SR 5000, marque WILLIBALD	HANTSCH	82 260.00 € HT
<u>Lot n°2</u> : racleurs pour broyeurs SR 5000, marque WILLIBALD	HANTSCH	20 049.20 € HT
<u>Lot n°3</u> : outils gauche et droit, vis pour outils pour broyeur lent CRAMBO 5000D marque KOMPTECH	HANTSCH	7 042.16 € HT
<u>Lot n°4</u> : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeurs SR 5000 marque WILLIBALD et convoyeur overband sur châssis	<b>Passage en procédure négociée avec la Société HANTSCH</b>	
<u>Lot n°5</u> : fournitures de pièces pour entretien courant pour cribles MULTISTAR L3	<b>Passage en procédure négociée avec la Société HANTSCH</b>	
<u>Lot n°6</u> : fournitures de pièces pour entretien courant pour retourneur KOMPTECH X53	<b>Passage en procédure négociée avec la Société HANTSCH</b>	
<u>Lot n°7</u> : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur lent CRAMBO 5000 D	<b>Passage en procédure négociée avec la Société HANTSCH</b>	
<u>Lot n°8</u> : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur SHARK EP 5500	<b>Passage en procédure négociée avec la Société HANTSCH</b>	
<u>Lot n°9</u> : outils et supports outils pour broyeur SHARK EP 5500	HANTSCH	13 740.92 € HT
<u>Lot n°10</u> : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur CRAMBO 6000E	HANTSCH	17 038.40 € HT

Cet exposé entendu,  
Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres de ce jour,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

**- DE RETENIR**

- Lot n°1 : outils supérieurs, outils inférieurs et supports outils pour broyeurs SR 5000, marque WILLIBALD à la **Société HANTSCH**.
- Lot n°2: racleurs pour broyeurs SR 5000, marque WILLIBALD à la **Société HANTSCH**.

- Lot n°3 : outils gauche et droit, vis pour outils pour broyeur lent CRAMBO 5000D marque KOMPTECH à la **Société HANTSCH**.
- Lot n°9 : outils et supports outils pour broyeur SHARK EP 5500 à la **Société HANTSCH**.
- Lot n°10 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur CRAMBO 6000E à la **Société HANTSCH**.

- **DE DECLARER les offres** du lot n°4 « fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeurs SR 5000 marque WILLIBALD et convoyeur overband sur châssis », du lot n°5 « fournitures de pièces pour entretien courant pour cribles MULTISTAR L3 », du lot n°6 « fournitures de pièces pour entretien courant pour retourneur KOMPTECH X53 », du lot n°7 « fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur lent CRAMBO 5000 D », du lot n°8 « fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur SHARK EP 5500 », irrégulières et de poursuivre en procédure négociée avec la Société HANTSCH.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés et à procéder aux règlements correspondants.

#### **IV - TRAVAUX DE VRD POUR LA SECURISATION DU SITE DE GESTION DES DECHETS DE PLOURIVO- ATTRIBUTIONS**

Le Président précise que par délibération du 8 Mars 2023, il a été approuvé le lancement d'une consultation en procédure adaptée concernant les travaux de VRD pour la sécurisation du site de gestion des déchets de Plourivo.

Le Président précise qu'il s'agit d'un marché passé en groupement de commande avec Guingamp Paimpol Agglomération afin d'intégrer des travaux communs et des travaux d'aménagement spécifiques à chaque collectivité.

La Commission des marchés délégués au Bureau Permanent s'est réunie le 13 Juin 2023 pour l'ouverture des plis. Au vu des analyses des offres, la Commission des marchés délégués au Bureau Permanent réunie ce jour a décidé de retenir le classement suivant :

- 1 – COLAS France
- 2 – SPTP SAS
- 3 – EUROVIA Bretagne SAS
- 4 – SETAP SAS
- 5 – ARMOR TP

Cet exposé entendu,  
Vu l'avis favorable émis par la Commission des marchés délégués au Bureau Permanent de ce jour,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le marché de « travaux de VRD pour la sécurisation du site de gestion des déchets de Plourivo », **l'offre de la société COLAS France** pour un montant de **161 550,25 € HT**.

- **D'AUTORISER** le Président à signer ces marchés, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants.

#### **V - ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURES, ENTRETIENS, DEPANNAGES SUR PNEUMATIQUES DU PARC DE VEHICULES ET MATERIELS DU SMITRED OUEST D'ARMOR**

Le Président expose que par délibération du 13 Avril 2023, il avait été décidé de lancer une consultation pour les fournitures, entretiens, dépannages sur pneumatiques du parc de véhicules et matériels du SMITRED Ouest d'Armor sous la forme d'un appel d'offres ouvert à bons de commandes avec un seul opérateur économique selon le montant minimum annuel de 40 000 € H.T. et le montant maximum annuel de 190 000 € H.T. pour une durée initiale d'un an renouvelable 3 fois par période d'une année.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 13 juin 2023 pour l'ouverture des plis.

La Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour a attribué ce marché à l'entreprise **LE CABEC/PROFIL PLUS** sur la base du montant estimatif annuel de **170 927.04 € HT**.

Cet exposé entendu,  
Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'offres de ce jour,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise **LE CABEC/PROFIL PLUS** telle qu'indiquée ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché et à procéder aux règlements correspondants.

#### **VI - ACQUISITION DE MATERIELS DE TRAITEMENT, DE MATERIELS ROULANTS DE TRANSPORT ET DE CAISSONS POUR 2023 - LOTS N°1 A 6 ET 9 A 11 - ATTRIBUTIONS**

Le Président précise que par délibération du 13 Avril et du 10 Mai 2023, il a été approuvé le lancement d'une consultation pour les acquisitions de matériels de traitement, de matériels roulants de transport et de caissons pour 2023 sous la forme d'un marché en appel d'offres ouvert alloti comme suit :

- Lot n°1 : Chariot élévateur compact à mat télescopique
- Lot n°2 : Châssis routier d'un camion porteur
- Lot n°3 : Caissons de 35 m<sup>3</sup>
- Lot n°4 : Remorque porte-caissons
- Lot n°5 : Benne à ordures ménagères d'occasion
- Lot n°6 : Semi-remorque de type « porte-engins » d'occasion

Lot n°9 : Chargeur articulé d'occasion  
 Lot n°10 : Godet broyeur  
 Lot n°11 : Caissons de 20m<sup>3</sup> étanches

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 Juin 2023 pour l'ouverture des plis.  
 Au vu des analyses des offres, la Commission d'Appel d'offres réunie ce jour a retenu les offres des entreprises indiquées dans le tableau ci-après :

<b>LOTS</b> <i>Appel d'offres ouvert</i>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT EN € HT</b>
Lot n°1 : Chariot élévateur compact à mat télescopique	<b>M3</b>	<b>97 000 € HT</b>
Lot n°2 : Châssis routier d'un camion porteur	<b>MAN Zone Ouest</b>	<b>113 915 € HT</b>
Lot n°3 : Caissons de 35 m <sup>3</sup>	<b>GILLARD</b>	<b>74 820 € HT</b>
Lot n°4 : Remorque porte-caissons	<b>Remorques LOUAULT</b>	<b>39 950 € HT</b>
Lot n°5 : Benne à ordures ménagères d'occasion	<b>FAUN Environnement</b>	<b>85 500 € HT</b>
Lot n°6 : Semi-remorque de type « porte-engins » d'occasion	<b>Remorques LOUAULT</b>	<b>Variante 2 20 500 € HT</b>
Lot n°9 : Chargeur articulé d'occasion	<b>CASE France NSO</b>	<b>78 000 € HT</b>
Lot n°10 : Godet broyeur	<b>RDS France</b>	<b>Variante 1 47 100 € HT</b>
Lot n°11 : Caissons de 20m <sup>3</sup> étanches	<b>GILLARD</b>	<b>29 200 € HT</b>

Cet exposé entendu,  
 Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'offres de ce jour,  
 Le Bureau Permanent,  
 Après en avoir DELIBERE,  
 DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le lot n°1 « Chariot élévateur compact à mat télescopique » l'offre de la **Société M3 pour un montant de 97 000 € HT**, pour le lot n°2 « Châssis routier d'un camion porteur » l'offre de la **Société MAN Zone Ouest pour un montant de 113 915 € HT**, pour le lot n°3 « Caissons de 35 m<sup>3</sup> » l'offre de la **Société GILLARD pour un montant de 74 820 € HT**, pour le lot n°4 « Remorque porte-caissons » l'offre de la **Société Remorques LOUAULT pour un montant de 39 950 € HT**, pour le lot n°5 « Benne à ordures ménagères d'occasion » l'offre de la **Société FAUN Environnement pour un montant de 85 500 € HT**, pour le lot n°6 « Semi-remorque de type « porte-engins » d'occasion » l'offre de la **Société LOUAULT (variante 2) pour un montant de 20 500 €**



**HT**, pour le lot n°9 « Chargeur articulé d'occasion » l'offre de la **Société CASE France NSO pour un montant de 78 000 € HT**, pour le lot n°10 « Godet broyeur » l'offre de la **Société RDS France (variante 1) pour un montant de 47 100 € HT**, pour le lot n°11 « Caissons de 20m<sup>3</sup> étanches » l'offre de la **Société GILLARD pour un montant de 29 200 € HT**

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés et à procéder aux règlements correspondants.

## **VII - ATTRIBUTION DU MARCHÉ BESOIN OCCASIONNEL DE CHAUFFEURS (F/H) POIDS LOURDS ET SUPER LOURDS ET DE CONDUCTEURS (F/H) DE DIFFERENTS TYPES D'ENGINS**

Le Président expose que par délibération du 5 Octobre 2022, il avait été décidé de lancer un marché sous la forme d'un marché en appel d'offres ouvert de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique, concernant les prestations de « besoin occasionnel de chauffeurs (F/H) poids lourds et super lourds et de conducteurs (F/H) de différents types d'engins ».

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 Juin 2023 pour l'ouverture des plis. Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'offres réunie ce jour a retenu l'offre de la société **ADECCO** sur la base d'un montant estimatif annuel de **24 209.50 € HT**.

Cet exposé entendu,  
Vu l'avis favorable émis ce jour par la Commission d'appel d'offres,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le marché de « Besoin occasionnel de chauffeurs (f/h) poids lourds et super lourds et de conducteurs (f/h) de différents types d'engins » l'offre de la **société ADECCO** sur la base d'un montant estimatif annuel de **24 209.50 € HT**.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché et à procéder aux règlements correspondants.

## **VIII - ACQUISITION DE MATERIELS DE TRAITEMENT, DE MATERIELS ROULANTS DE TRANSPORT ET DE CAISSONS POUR 2022 - AVENANT N°1 AU LOT 3 - PROLONGATION DE DELAI**

Le Président expose que cet avenant n°1 a pour objet de prolonger le délai de livraison du lot n°3 « chariot télescopique » de l'opération d'acquisition de matériels de traitement, de matériels roulants de transport et de caissons pour 2022.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'une consultation attribuée en 2022 qui fixait une durée maximale de livraison des matériels de 8 mois à compter de la réception de l'ordre de service. Le Président indique que l'ordre de service a été réceptionné par le titulaire du marché le 6 août 2022.

Le titulaire du marché nous a informé par courrier du 3 mai des difficultés d'approvisionnement des pièces et afin de prendre en compte ces difficultés imprévisibles au moment de la consultation, le Président propose de prolonger jusqu'au 15 juillet 2023 le délai de livraison du lot n°3.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer l'avenant n°1 au lot n°3 avec la société CLAAS ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

#### **IX - MARCHE DE FOURNITURE DE PIECES D'USURES ET PIECES D'ENTRETIEN COURANT DES MATERIELS SPECIFIQUES DE TRAITEMENT DE DECHETS VEGETAUX ET DU BOIS (A.O.O. 2019.1.1) : AVENANT DE PROLONGATION DES DELAIS DES LOTS N°5 A N°8**

Le Président précise que dans le cadre du marché de fourniture de pièces d'usures et pièces d'entretien courant des matériels spécifiques de traitement de déchets végétaux et du bois, il y a lieu de prolonger les délais d'exécution des lots suivants :

- Lot n°5 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeurs SR 5000 marque WILLIBALD et convoyeur over band sur châssis.
- Lot n°6 : fournitures de pièces pour entretien courant pour cribles MULTISTAR L3
- Lot n°7 : fournitures de pièces pour entretien courant pour retourneurs TBU 3P et retourneur KOMPTECH X53
- Lot n°8 : fournitures de pièces pour entretien courant pour broyeur lent CRAMBO 5000 D.

Le Président indique que l'échéance de ces lots est au 7 août 2023 et propose de prolonger le délai de ces lots jusqu'au 15 septembre 2023.

Cet exposé entendu  
Après lecture des avenants n°1,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** Les avenants n°1 aux lots n°5 à n°8 du marché tel qu'exposé ci-dessus.
- **D'AUTORISER** le Président à signer ces avenants n°1 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants

#### **X - MARCHE DE RENOVATION SITE PLEUMEUR-BODOU ET REMPLACEMENT MECANIQUE PONT BASCULE S PLUZUNET : RESILIATION LOT N°2**

Le Président précise que le lot n°2 « remplacement du système de surveillance incendie du bâtiment carton de Pleumeur-Bodou » de l'opération de rénovation site de Pleumeur-Bodou et remplacement mécanique pont bascule site Pluzunet, avait été attribué à la société LE DU INDUSTRIE pour un montant de 12 782 € H.T. par délibération du 29 juin 2022.

Le Président indique que l'entreprise LE DU INDUSTRIE a informé le SMITRED qu'elle n'était plus en mesure d'approvisionner des capteurs de surveillance incendie pour la centrale de Pleumeur-Bodou, La société Siemens ayant récemment arrêté la production de ceux-ci.

En conséquence, le Président propose de résilier ce lot n°2 d'un commun accord avec la société LE DU INDUSTRIE, les prestations prévues dans ce marché ne pouvant plus être réalisées tel qu'initialement prévue pour les motifs exposés ci-dessus. Le SMITRED ayant trouvé une autre solution technique pour rétablir une surveillance incendie au bâtiment carton et l'entreprise LE DU INDUSTRIE n'ayant effectuée aucune prestation sur ce marché, il est proposé de résilier celui-ci sans pénalités pour les contractants.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite de résilier le lot n°2 « remplacement du système de surveillance incendie du bâtiment carton de Pleumeur-Bodou » de l'opération de rénovation site de Pleumeur-Bodou et remplacement mécanique pont bascule site Pluzunet, avec la société LE DU INDUSTRIE tel qu'exposé ci-dessus

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette résiliation.

## **XI - CESSIONS DE MATERIELS DE TRAITEMENT ET DIVERS MATERIELS**

Le Président rappelle que la compétence concernant l'aliénation des biens de la collectivité dépend du montant de cession de ceux-ci, à savoir : compétence du Président jusqu'à 4 600 €, du Bureau Permanent de 4 600 € à 30 000 € et de la compétence du Comité Syndical au-delà de 30 000 €.

Le Président propose de procéder à la cession des matériels et équipements suivants :

- Porteur 6\*4
- Chariot élévateur à mât télescopique
- Chargeuse CASE 521
- Broyeur à végétaux pour pièces
- Benne à Ordures Ménagères
- Divers petits équipements

Le seuil de compétence dépendant du montant des cessions, le Président propose de soumettre au Bureau Permanent la cession de ces matériels via une plateforme d'enchères électronique. En fonction du montant des cessions les organes compétents en seront informés.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour procéder à la cession de ces matériels.
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces cessions et à procéder à l'émission des titres de recettes correspondants.

## **XII - PARTICIPATION FINANCIERE HONORAIRES CONCILIATEUR DANS LE CADRE DU REGLEMENT AMIABLE JUDICIAIRE DES EARL HOUARA ET SOUSS**

Le Président rappelle que par délibération en date du 08 mars 2023, il avait été décidé d'autoriser le règlement de 400 € correspondant à la participation financière des honoraires du conciliateur pour négocier un règlement amiable judiciaire pour les EARL HOUARA et SOUSS.

Par ordonnance du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc en date du 07 avril 2023, la rémunération du conciliateur a été arrêtée à la somme de 300.32 € TTC. C'est pourquoi, il y a lieu de procéder à une modification du montant qui avait été délibéré le 08 mars 2023.

En tant que créancier, le SMITRED Ouest d'Armor est invité à régler une partie des honoraires du conciliateur pour un montant de 300.32 € TTC.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **D'AUTORISER** le Président à procéder aux règlements correspondants.

## **XIII - GRATIFICATION DE FIN DE STAGE**

Une stagiaire Chloé MÉHAUTÉ a été accueillie au service de la direction de Valorys dans le cadre de son stage obligatoire de 2<sup>ème</sup> année de BUT Génie Chimique Génie des Procédés parcours CPOP à l'IUT de Nantes Université de Saint-Nazaire du 11 avril 2023 au 16 Juin 2023.

Son sujet de stage était de travailler sur le bilan thermique du traitement des fumées suite à la mise en service en avril 2023 d'un réchauffeur complémentaire avec condensats HP à l'unité catalytique du traitement des fumées et sur le projet d'installation d'un hygiéniseur biodéchets avec élaboration du schéma autocad.

Ce stage étant soumis à la réglementation sur les stages rémunérés (à partir de 2 mois), l'intéressée percevra donc une gratification égale à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 4.05 €/heure de présence effective.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'ATTRIBUER** au stagiaire Chloé MÉHAUTÉ, une gratification correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 4.05 €/heure de présence effective pour son stage effectué du 11 Avril 2023 au 16 Juin 2023 au service direction.

- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **XIV - ASSURANCE - REMBOURSEMENT DE SINISTRE COFFRET ELECTRIQUE : SITE DE PLEUMEUR- BODOU**

Le Président expose qu'un des coffrets électriques de Pleumeur-Bodou a été endommagé le 10 février 2023, l'assurance propose un remboursement d'un montant global de **2 952 €** correspondant au montant du devis des travaux.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'ACCEPTER** le remboursement proposé.

- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer tous les documents afférents à ce dossier et à procéder à l'encaissement proposé.

#### **XV - ASSURANCE - REMBOURSEMENT DE SINISTRE BARRIERE DASRI : SITE DE PLUZUNET**

Le Président expose que la barrière DASRI a été endommagée le 21 novembre 2022, l'assurance propose un remboursement d'un montant global de **2 697 €** correspondant au montant du devis des travaux.

Cet exposé entendu,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'ACCEPTER** le remboursement proposé.

- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer tous les documents afférents à ce dossier et à procéder à l'encaissement proposé.

#### **XVI - CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT ENTRE LE CLUB EN AVANT DE GUINGAMP/SMITRED OUEST D'ARMOR - PREVENTION DES DECHETS/ANIMATION/SENSIBILISATION ECO-STADE**

Le Président rappelle qu'une convention de partenariat annuelle entre le SMITRED Ouest d'Armor et le club d'En Avant de Guingamp a été mise en place lors du précédent mandat afin de développer le tri sélectif au stade et aux abords du stade et plus globalement la promotion des actions de prévention et de communication du SMITRED Ouest d'Armor à l'échelle du territoire.

Le Président précise qu'il convient de définir les modalités de renouvellement pour un an (saison 2023/2024) de la convention de partenariat entre le SMITRED Ouest d'Armor et EAG. La participation du SMITRED Ouest d'Armor est de 24 800 € HT au titre de la saison 2023/2024.

Cet exposé entendu,  
Après lecture de la convention,  
Le Bureau Permanent,  
Après en avoir DELIBERE,  
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition ci-dessus.

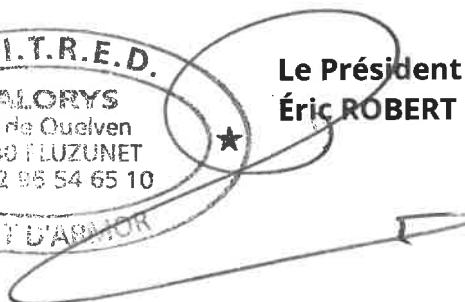

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre le club d'En Avant de Guingamp et le SMITRED Ouest d'Armor au titre de la saison 2023/2024.

#### **XVII - LISTE DES PROCEDURES ADAPTEES ET AVENANTS PASSES PAR DELEGATION**

La liste des procédures adaptées et avenants passés par délégation est remise à chaque membre présent.

#### **XVIII - QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 10.

  
  
Le Président  
Éric ROBERT

# **SMITRED OUEST D'ARMOR**

**PROCEDURES ADAPTEES ET AVENANTS**

**DU 31 MARS AU 21 JUIN 2023**

**PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU PRESIDENT**

## PROCEDURES ADAPTEES AVEC ANNONCES

**DU 31 MARS AU 21 JUIN 2023**

Opérations	Entreprise retenue	Montant H.T.	Date de signature du marché
<p>Vérifications et maintenance incendie. Lot 1 : extincteurs portatifs et mobiles</p>	<p>France INCENDIE Groupe SCUTUM 94420 LE PLESSIS TREVISE</p>	<p>Montant estimatif annuel 10 075,50 € H.T.</p>	<p>28 avril 2023</p>
<p>Lot 2 : robinets d'incendie armés</p>	<p>ASI 29270 CARHAIX-PLOUGUER</p>	<p>Montant estimatif annuel 3 910,50 € H.T.</p>	<p>28 avril 2023</p>
<p>Lot 3 : Désenfumage naturel</p>	<p>ASI 29270 CARHAIX-PLOUGUER</p>	<p>Montant estimatif annuel 4 819,65 € H.T.</p>	<p>28 avril 2023</p>
<p>Lot 4 : éclairage de sécurité</p> <p><i>(Accord cadre mono-attributaire à bons de commandes sans montant minimum et selon les montants maximums annuels suivant :</i></p> <p><i>Lot 1 : Montant maximum annuel de 10 000 € H.T.</i></p> <p><i>Lot 2 : Montant maximum annuel de 10 000 € H.T.</i></p> <p><i>Lot 3 : Montant maximum annuel de 10 000 € H.T.</i></p> <p><i>Lot 4 : Montant maximum annuel de 10 000 € H.T.)</i></p>	<p>ASI 29270 CARHAIX-PLOUGUER</p>	<p>Montant estimatif annuel 3 527,00 € H.T.</p>	<p>28 avril 2023</p>



<p>Achat de fournitures et de lots pour les animations 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot n°1 : Fournitures pour les animations scolaires</li> <li>- Lot n°2 : Lots pour les animations</li> <li>- Lot n°3 : Cendriers de poche</li> <li>- Lot n°4 : sacs cabas.</li> </ul>	<p>GRAND OUEST 86000 POITIERS</p> <p>GRAND OUEST 86000 POITIERS</p> <p>GRAND OUEST 86000 POITIERS</p> <p>Marché déclaré infructueux</p>	<p>5 850,00 € H.T.</p> <p>8 520,00 € H.T.</p> <p>3 250,00 € H.T.</p>	<p>19 mai 2023</p> <p>19 mai 2023</p> <p>19 mai 2023</p>
<p>Services d'impressions</p> <p>Lot n°1 : impressions sur papiers, cartes et cartons (<i>Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec un montant maximum de 50 000 € HT d'une durée de 24 mois</i>)</p> <p>Lot n°2 : impressions sur autres matériaux (<i>Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec un montant maximum de 40 000 € HT d'une durée de 24 mois</i>)</p>	<p>IMPRESSIONS SAS 22300 LANNION</p> <p>- ROUDENN GRAFIK 22190 PLERIN</p> <p>DUPLIGRAFIC 77600 BUSSY SAINT GEORGES</p> <p>- ROUDENN GRAFIK 22190 PLERIN</p> <p>- PUBLIFIX INDUSTRIES 16710 SAINT YRIEX SUR CHARENTE</p>		<p>26 mai 2023</p> <p>26 mai 2023</p> <p>26 mai 2023</p> <p>26 mai 2023</p> <p>26 mai 2023</p>

<p>Services d'impressions.  Marché subséquent n°1 au lot n°2 : impressions sur autres matériaux</p>	<p>DUPLIGRAFIC  77600 BUSSY SAINT GEORGES</p>	<p>1 233, 60 € H.T.</p>	<p>30 mai 2023</p>
<p>Solutions d'impressions.  Lot n°1 : copieurs, imprimante et multifonctions couleurs</p>	<p>Groupement KONICA MINOLTA  BUSINESS SOLUTION France-  78424 CARRIERES SUR SEINE  / CM CIC LEASING -  92988 PARIS LA DEFENSE  Marché déclaré infructueux</p>	<p>Montant estimatif de  53 244,60 € H.T. sur la  durée du marché de 4 ans</p>	<p>31 mai 2023</p>
<p>Lot n°2 : traceur</p>			
<p>Services d'impressions.  Marché subséquent n°1 au Lot n°1 : impressions sur papiers, cartes et cartons</p>	<p>ROUDENN GRAFIK  22190 PLERIN</p>	<p>585, 00 € H.T.</p>	<p>1<sup>er</sup> juin 2023</p>

**PROCEDURES ADAPTEES SANS ANNONCES**

**DU 31 MARS AU 21 JUIN 2023**

<b>Opérations</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant H.T.</b>	<b>Date de signature</b>
Spectacle Printemps des R' 2023	Cie ELEKTROBUS THEATRE 29000 QUIMPER	4 300,00 €.	19 mai 2023
Création d'un muret support de blocs modulaires et fourniture des blocs	LACHIVER BATIMENT 22390 GURUNHUEL	11 998,43 € H.T.	30 mai 2023

## AVENANTS



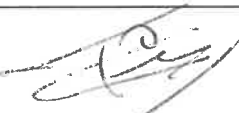


DU 31 MARS AU 21 JUIN 2023



<b>Opération</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant H.T.</b>
<p><u>Marché complémentaire n°1 du 25 mai 2023</u> (notifié le 15 juin 2023) :</p> <p>Mission d'assistance technique à maître d'ouvrage pour la définition d'aménagements et le suivi de travaux de VRD nécessaire à la sécurisation du site de gestion des déchets à Plourivo</p>	<p>PERSPECTIVES M.O. 29000 QUIMPER</p>	<p>Prestation supplémentaire engendrant une plus-value de 2 750 € H.T. Le montant du marché passe de 14 350,00 € H.T. à 17 100,00 € H.T.</p>


**Étaient présents :**

**Secrétaire de séance :** Pierre SALLIOU

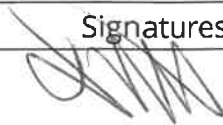




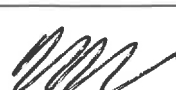


TITULAIRES	Signatures
<b>M. Eric ROBERT</b> Président du SMITRED Ouest d'Armor Lannion-Trégor Communauté - Lannion	
<b>M. Yvon LE BIANIC</b> Vice-Président du SMITRED Ouest d'Armor Guingamp Paimpol Agglomération - Runan	
<b>M. François PRIGENT</b> Vice-Président du SMITRED Ouest d'Armor Lannion-Trégor Communauté - Lanvellec	
<b>Mme Cécile BOETÉ</b> Vice-Présidente du SMITRED Ouest d'Armor Guingamp Paimpol Agglomération - Bégard	
<b>M. Hervé DELISLE</b> Vice-Président du SMITRED Ouest d'Armor Lannion-Trégor Communauté - Langoat	
<b>M. Pierre SALLIOU</b> Vice-Président du SMITRED Ouest d'Armor Guingamp Paimpol Agglomération - Pabu	
<b>Mme Cécile AURIAC</b> Lannion-Trégor Communauté - Trémel	
<b>M. Serge HENRY</b> Lannion-Trégor Communauté - Troguéry	
<b>M. Romuald COCADIN</b> Lannion-Trégor Communauté - Pluzunet	
<b>M. Jacques MAINAGE</b> Lannion-Trégor Communauté - Trébeurden	
<b>M. Pierre TERRIEN</b> Lannion-Trégor Communauté - Pleumeur-Bodou	
<b>M. Yannick TERRIEN</b> Lannion-Trégor Communauté - Pleumeur-Gautier	
<b>M. François BOURIOT</b> Lannion-Trégor Communauté - Trélévern	

<b>M. Jacques ROBIN</b> Lannion-Trégor Communauté - Rospez	
<b>M. Gérard QUILIN</b> Lannion-Trégor Communauté - Plounévez-Moëdec	
<b>Mme Marie-Thérèse SCOLAN</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Pont Melvez	
<b>Mme Peggy CORBEL</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Guingamp	
<b>M. Franc TANGUY</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Squiffiec	
<b>M. Michel LE CALVEZ</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Pléhédel	
<b>M. François LE MARREC</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Belle Isle En Terre	
<b>M. Claude LOZAC'H</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Lohuec	

SUPPLEANTS	Signatures
<b>M. Pierre HUONNIC</b> Lannion-Trégor Communauté - Plouguiel	
<b>M. Yann KERGOAT</b> Lannion-Trégor Communauté - Ploumilliau	
<b>M. Gildas NICOLAS</b> Lannion-Trégor Communauté - Ploubezre	
<b>M. Renaud MERLE</b> Lannion-Trégor Communauté - La Roche-Jaudy	
<b>M. Claude LE GUYADER</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Plouëc-du-Trieux	
<b>M. Yannick DUBOURG</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Plougonver	
<b>Mme Inès GONSE</b> Guingamp Paimpol Agglomération - Lanloup	

<b>M. Sylvain GIRONDEAU</b> Guingamp Paimpol Agglomération – Grâces	
<b>M. Patrick MORCET</b> Guingamp Paimpol Agglomération – Callac	
<b>M. Bertrand HUONNIC</b> Lannion-Trégor Communauté – Plestin-Les-Grèves	

**Assistaient :**

	Signatures
<b>Mme le Trésorier Principal de LANNION (C DL)</b>	
<b>M. Vincent LE MEAUX</b> Président de Guingamp Paimpol Agglomération	
<b>M. Gervais EGAULT</b> Président de Lannion-Trégor Communauté	
<b>Mme Julie LE BIZEC</b> Guingamp Paimpol Agglomération	
<b>M. Jérôme MASSÉ</b> Guingamp Paimpol Agglomération	
<b>Mme Sandrine ROUX</b> Lannion-Trégor Communauté	
<b>M. Mickaël THOMAS</b> Lannion-Trégor Communauté	
<b>M. Dominique BARDINI</b> SMITRED Ouest d'Armor	
<b>Mme Morgane DEBLANGY</b> SMITRED Ouest d'Armor	
<b>M. Yann LACHIVER</b> SMITRED Ouest d'Armor	
<b>Mme Magalie QUELENN</b> SMITRED Ouest d'Armor	
<b>Mme Valérie TROADEC</b> SMITRED Ouest d'Armor	